

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2013

L'an deux mille treize, le dix sept janvier, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	1	Aménagement salle multi-activités	Choix du Maître d'œuvre pour l'aménagement des salles multi-activités	
2	2	Bas Montravel	Avis du Conseil sur la proposition n°59 sur la fusion du Bas Montravel/ La Force	
3	3	SMAS	Avis du Conseil sur la proposition n°27 sur la dissolution du SMAS	
4	4	Aménagement logement Reynaud	Choix du bureau de contrôle et du SPS aménagement logement Reynaud	
5	5	Cotisation minimum du code général des impôts	Fixation du montant d'une base servant à l'état de la cotisation minimum	

L'an deux mille treize, le dix sept janvier à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 11 janvier 2013.

**Etaient présents :** Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Franck POURTAL, Alain BATAc, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-José GUERIN, Josiane MANZANAS, Jacques BERTHET, Annick KOURLATE, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Claude ROUCHEYROLLE, Marie-France AUDET

**Absents excusés :** Michel CARPENTIER, Marie-Pierre POUGET,

**Absent non excusé :** Hélène GUISSSET

**Procurations :** M. CARPENTIER Michel à M. LACHAIZE Daniel

Mme POUGET Marie-Pierre à Mme N'GAPELE COULIBALY Florentine

**Secrétaire de séance :** M. FAVRETTO Jean-Luc

### **Approbation du procès-verbal**

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2012 pour approbation. Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire informe le Conseil qu'il vient de recevoir une information complète sur la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, où les grandes lignes sont abordées.

Ce dossier sera envoyé à tous les conseillers et une commission se réunira pour étudier cette réforme.

Mmes GUERIN, GUISSSET, Mrs FAVRETTO, POURTAL, BATAc et LACHAIZE constituant cette commission, fixent la réunion au mercredi 23 janvier 2013 à 17 h 30.

## ORDRE DU JOUR

### **CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DES SALLES MULTI-ACTIVITES.**

La commission d'Appels d'Offres a ouvert les plis et 6 cabinets d'architecture ont soumissionnés :

Entreprises	Taux de rémunération
SIGMA	7,9 %
C+M	8,80 %
ARCHI/CONCEPT	7,2 % + 2 % béton
PEYTUREAU	8,5%
ADG	7,5 %
A2PR	7,5 %

La commission propose le cabinet A2PR.

En effet, ce cabinet assure une meilleure maîtrise des ouvrages réalisés, sa rémunération est intéressante, et il a déjà été retenu précédemment pour la réalisation de deux logements dans l'enceinte du même immeuble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime choisit le cabinet A2PR pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des salles multi-activités.

### **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROPOSITION N°59 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (CDCI)**

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la mise en œuvre de la proposition n°59 du schéma départemental de coopération intercommunale (CDCI), portant fusion du syndicat mixte d'assainissement du Montravel et du Bas Montravel avec le Syndicat Intercommunal à vocation multiple à la carte de la Plaine de La Force.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité favorable à cette fusion.

### **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROPOSITION N°27 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (CDCI)**

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la mise en œuvre de la proposition n°27 du schéma départemental de coopération intercommunale (CDCI), portant dissolution du syndicat mixte d'action sociale de Vélines, après retrait de la Commune de St Michel de Montaigne.

Les élus décident de différer leur décision car ils souhaitent avoir des précisions concernant le rôle du SMAS et du CIAS.

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT LOGEMENT REYNAUD : CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE ET DU SPS**

Le Maire fait part des propositions des bureaux de contrôle et SPS, pour les travaux d'aménagement des deux logements Reynaud.

Entreprises	SPS	Mission de contrôle	Total
LAFOND	2 058,05		
BUREAU VERITAS	2 200,00	3 400,00	5 600,00
APAVE	1 732,50	3 990,00	5 722,00

SOCOTEC	2 030,00	2 240,00	4 270,00
---------	----------	----------	----------

La commission des bâtiments propose de retenir l'entreprise SOCOTEC.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

### **FIXATION DU MONTANT D'UNE BASE SERVANT A L'ETABLISSEMENT DE LA COTISATION MINIMUM**

Le Maire expose les dispositions de l'article 1647 D du code général des impôts permettant au conseil de fixer le montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum.

Il précise que ce montant est obligatoirement compris, s'il est fixé pour 2013, entre 206 € et 2065 € pour les contribuables dont le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes est inférieur à 100 000 € au cours de la période de référence, entre 206 € et 4 084 € si le montant hors taxes du chiffre d'affaires et des recettes est supérieur ou égal à 100 000 € et inférieur à 250 000 € et entre 6 102 € pour les autres contribuables.

Vu l'article 1647 D du code général des impôts

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide de retenir une base pour l'établissement de la cotisation minimum de sorte que le produit de cette cotisation ne soit pas inférieur au montant de l'année précédente (2012) soit 30 371,00 €

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### **COMMISSION ADOS : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Un atelier cuisine a été organisé le 4 janvier dernier, 6 ados y ont participé, un film a été réalisé et peut être visionné sur le site Montcaret.fr

La prochaine réunion aura lieu le 26 janvier prochain et les projets pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013 seront étudiés.

### **CDCI**

Le Maire informe que M. BOIDET, élu Président de la CDCI Montaigne et Gurson, a réuni les Maires des 18 Communes pour préparer le Conseil Communautaire du 24 janvier prochain.

Il sera débattu :

-délibération sur les statuts

Le Conseil Municipal unanime souhaite que tous les Maires fassent partie du bureau

En ce qui concerne la compétence Route, les avis sont partagés.

-indemnités du Président et des Vices Présidents : Pas de commentaire

-adhésion au CDAS : sans commentaire

-mise en place des commissions. Les élus suivants sont intéressés pour en faire partie :

\*économie : LANSADE Jean-Thierry- POUGET Marie-Pierre

\*SPANC Urbanisme : GUISSSET Hélène, N'GAPELE COULIBALY Florentine

\*Action sociale : LACHAIZE Daniël, GUISSSET Hélène

\*Enfance jeunesse : GUERIN Marie-José, POUGET Marie-Pierre

\*voirie : FAVRETTO Jean-Luc, POURTAL Franck

En ce qui concerne l'engagement des projets en cours, les élus n'émettent pas d'objection pour Ecopôle et la Maison de santé. Par contre le projet de l'EPHAD de Gurson présente trop d'incertitude car aucun dossier chiffré n'a été produit.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur BERTHET demande à ce que le Conseil Municipal exprime son désaccord par rapport à la communication faite pour le SMICTOM aux habitants, sur la nouvelle grille tarifaire provisoire, tant sur le prix que sur la fréquence des passages.

D'autre part, il serait souhaitable que les autres Communes se mobilisent.  
Il est décidé qu'un courrier en ce sens sera envoyé au Président.

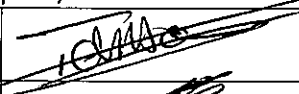
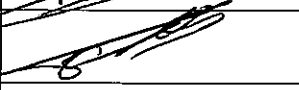
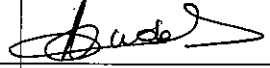
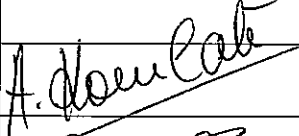
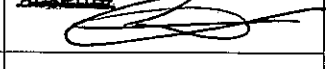
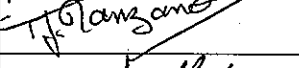
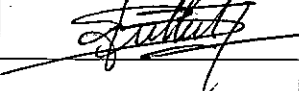
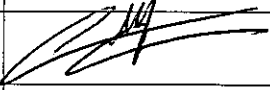
La séance est levée à 21 H 30

Prochaine réunion le 14 Février 2013 à 18 h 30

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE	<del></del>	Hélène GUISET	absente
Jean-Luc FAVRETTO	<del></del>	Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	absente
Annick KOURLATE	<del></del>	Florentine N'GAPELE COULIBALY	<del>absente</del> 
Josiane MANZANAS	<del></del>	Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET	<del></del>	Alain BATAc	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	